

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00341

Numéro SIREN : 894 144 971

Nom ou dénomination : GROUPE VERDEMOBIL

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2022 sous le numéro de dépôt 7985

Exercice clos le 31 décembre

2021

Comptes annuels

SARL GROUPE VERDEMOBIL



SARL GROUPE VERDEMOBIL
10, rue Augustin FRESNEL

85600 MONTAIGU-VENDEE

Exercice clos le 31 décembre **2021**

Comptes annuels

GROUPE Y BOISSEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie régionale Ouest-Atlantique
Membre indépendant du réseau NEXIA International - Membre de l'Association Technique ATH
SAS au capital de 138 540 €

52 rue Jacques Yves Cousteau - Bâtiment A - BP 409 - 85000 LA ROCHE SUR YON
RCS La Roche Sur Yon B 786 443 994 - APE 6920Z - TVA FR 24 786 443 994

FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - NIORT - PARIS - TOURS

 SOMMAIRE

États de synthèse des comptes	4
Attestation	5
Bilan - Actif	6
Bilan - Passif	7
Compte de résultat synthétique	8
Annexe des comptes annuels	11
Détail des comptes	18
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	21
Dossier de gestion	23
Soldes Intermédiaires de Gestion	24
Capacité d'autofinancement	25
Tableau de financement	26
Liasse fiscale	27
Réel Normal	28



États de synthèse des comptes

 ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL GROUPE VERDEMOBIL

Pour l'exercice du 31/12/2020 au 31/12/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	3 543 289,32 €
Chiffre d'affaires	300 000,00 €
Résultat net comptable	103 483,71 €

Fait à La Roche sur Yon,
Le 25/04/2022.

Romain Grimaud,
Expert-Comptable Associé

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 501 060		3 501 060	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 501 060		3 501 060	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Autres créances (3)	907		907	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	41 322		41 322	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	42 229		42 229	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 543 289		3 543 289	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				


BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 502 500)	2 502 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	103 484	
SITUATION NETTE	2 605 984	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 605 984	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	6	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	20	
Fournisseurs, factures non parvenues	5 400	
Dettes fiscales et sociales	53 129	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	878 750	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	937 306	
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 543 289	
<i>(1) Dont à plus d'un an</i>	451 250	
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>	486 056	
<i>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</i>		
<i>(3) Dont emprunts participatifs</i>		


COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 31/12/20 Au 31/12/21	% CA	Du Au	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	300 000	100			300 000	
Montant net du chiffre d'affaires	300 000	100			300 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	300 000	100			300 000	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	18 197	6			18 197	
Impôts, taxes et versements assimilés	998				998	
Salaires et traitements	142 229	47			142 229	
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	161 424	54			161 424	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	138 576	46			138 576	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs


COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 31/12/20 Au 31/12/21	% CA	Du Au	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	21				21	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	21				21	
RÉSULTAT FINANCIER	-21				-21	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	138 555	46			138 555	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	35 071	12			35 071	
TOTAL DES PRODUITS	300 000	100			300 000	
TOTAL DES CHARGES	196 516	66			196 516	
Bénéfice ou Perte	103 484	34			103 484	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



 ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 3 543 289,32 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 103 483,71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 31/12/2020 au 31/12/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations					3 501 060	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL					3 501 060	
TOTAL GENERAL					3 501 060	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL						
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				3 501 060	
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					3 501 060	
TOTAL GENERAL					3 501 060	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
VERDEMOBIL BIOGAZ - 10 Rue Augustin Fresnel 85600 MONTAIGU VENDEE - 502002261	400 000	494 556	100,00	3 500 000	3 500 000			10 975 462	698 875	
VERDEMOBIL REAL ESTATE - 10 Rue Augustin Fresnel 85600 MONTAIGU-VENDEE - 894692722	1 000		99,00	990	990			343 190	-20 804	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.


ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	907	907	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		907	907	
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

 CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	1 000,00	2 502,50
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000,00	2 502,50


ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	5 420	5 420		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	8 058	8 058		
Etat & Impôts sur les bénéfices	35 071	35 071		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	10 000	10 000		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	878 750	427 500	451 250	
Groupe & associés (2)	6	6		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	937 306	486 056	451 250	

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés


COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
CHARGES À PAYER
CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN
MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

5 400

8 058

TOTAL DES CHARGES À PAYER
13 458



Détail des comptes


BILAN DÉTAILLÉ

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/21	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 501 060,00		3 501 060,00	
<i>2610000000 parts sociales verdemobil biog</i>	3 500 000,00		3 500 000,00	
<i>2610001000 parts sociales sci verdemobil</i>	990,00		990,00	
<i>2611000000 parts hgy</i>	70,00		70,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 501 060,00		3 501 060,00	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Autres (3)	907,10		907,10	
<i>4456400000 tva facturation</i>	3,40		3,40	
<i>4456600000 tva 20.00 % déductibles</i>	3,70		3,70	
<i>4458600000 tva sur fact non parvenues</i>	900,00		900,00	
Disponibilités	41 322,22		41 322,22	
<i>5120000000 credit mutuel euros</i>	41 322,22		41 322,22	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	42 229,32		42 229,32	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 543 289,32		3 543 289,32	


BILAN DÉTAILLÉ

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 502 500,00) <i>1013000000 capital social</i>	2 502 500,00 <i>2 502 500,00</i>		2 502 500,00 <i>2 502 500,00</i>	
Réserves Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	103 483,71		103 483,71	
SITUATION NETTE	2 605 983,71		2 605 983,71	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 605 983,71		2 605 983,71	
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Groupe et associés <i>4550000000 compte courant</i>	6,16 <i>6,16</i>		6,16 <i>6,16</i>	
Fournisseurs	20,40		20,40	
Fournisseurs, factures non parvenues	5 400,00		5 400,00	
Dettes fiscales et sociales <i>4386000000 org. sociaux-autres ch. à payer</i> <i>4440000000 etat is</i> <i>4455100000 tva à décaisser</i>	53 129,05 <i>8 058,05</i> <i>35 071,00</i> <i>10 000,00</i>		53 129,05 <i>8 058,05</i> <i>35 071,00</i> <i>10 000,00</i>	
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	878 750,00		878 750,00	
TOTAL DETTES	937 305,61		937 305,61	
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 543 289,32		3 543 289,32	
(1) Dont à plus d'un an <i>451 250,00</i>				
(1) Dont à moins d'un an <i>486 055,61</i>				


COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 31/12/20 Au 31/12/21	% CA	Du Au	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	300 000,00	100			300 000,00	
<i>7080000000 redevances remunerations</i>	<i>300 000,00</i>	<i>100</i>			<i>300 000,00</i>	
Montant net du chiffre d'affaires	300 000,00	100			300 000,00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	300 000,00	100			300 000,00	
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	18 196,80	6			18 196,80	
<i>6110000000 sous-traitance générale</i>	<i>374,50</i>				<i>374,50</i>	
<i>6226000000 honoraires</i>	<i>17 119,00</i>	<i>6</i>			<i>17 119,00</i>	
<i>6227000000 frais d'actes</i>	<i>63,20</i>				<i>63,20</i>	
<i>6231000000 publicité, publications, ...</i>	<i>296,00</i>				<i>296,00</i>	
<i>6236000000 publicité, publications, ...</i>	<i>246,00</i>				<i>246,00</i>	
<i>6270000000 services bancaires et assim.</i>	<i>98,10</i>				<i>98,10</i>	
Impôts, taxes et versements assimilés	998,00				998,00	
<i>6354100000 droits d'enregistrement</i>	<i>998,00</i>				<i>998,00</i>	
Salaires et traitements	142 229,30	47			142 229,30	
<i>6411500000 remuneration gerance ph khaira</i>	<i>49 929,00</i>	<i>17</i>			<i>49 929,00</i>	
<i>6411510000 remuneration gerance mn</i>	<i>49 889,00</i>	<i>17</i>			<i>49 889,00</i>	
<i>6411580000 urssaf pk</i>	<i>20 738,54</i>	<i>7</i>			<i>20 738,54</i>	
<i>6411581000 urssaf mn</i>	<i>20 241,00</i>	<i>7</i>			<i>20 241,00</i>	
<i>6411590000 cotisations facultatives</i>	<i>1 431,76</i>				<i>1 431,76</i>	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	161 424,10	54			161 424,10	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	138 575,90	46			138 575,90	
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	21,19				21,19	
<i>6681000000 commissions bancaires</i>	<i>21,19</i>				<i>21,19</i>	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	21,19				21,19	
RÉSULTAT FINANCIER	-21,19				-21,19	
RÉSULTAT COURANT	138 554,71	46			138 554,71	
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Impôt sur les bénéfices	35 071,00	12			35 071,00	
<i>6950000000 impot sur les sociétés</i>	<i>35 071,00</i>	<i>12</i>			<i>35 071,00</i>	


 COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 31/12/20 Au 31/12/21	% CA	Du Au	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS	300 000,00	100			300 000,00	
TOTAL DES CHARGES	196 516,29	66			196 516,29	
Bénéfice ou Perte	103 483,71	34			103 483,71	

Période du 31/12/2020 au 31/12/2021

Dossier de gestion




SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Du 31/12/20 Au 31/12/21	en %	Du Au	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	300 000	100		100	300 000	
Ventes de marchandises - Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	300 000	100			300 000	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	300 000	100			300 000	
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	300 000	100			300 000	
- Matières premières - Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	300 000	100			300 000	
MARGE BRUTE TOTALE	300 000	100			300 000	
- Autres achats - Charges externes	18 197	6			18 197	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	281 803	94			281 803	
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales Total	998 142 229 -143 227	47 -48			998 142 229 -143 227	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	138 576	46			138 576	
Reprises sur dép., prov., amortis + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amort. et dépréciations - Autres charges d'exploitation Total						
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	138 576	46			138 576	
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières Total	21 -21				21 -21	
RÉSULTAT COURANT	138 555	46			138 555	
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS) Total	35 071 -35 071	12 -12			35 071 -35 071	
RÉSULTAT EXERCICE	103 484	34			103 484	

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés


CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	Valeur au 31/12/21	Valeur au
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	138 576	
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation		
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	21	
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles		
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	35 071	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	103 484	
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	103 484	


TABLEAU DE FINANCEMENT

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	
Acquisitions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	3 501 130
Prélèvements des comptes courants	
Diminution des capitaux propres	
Emprunts remboursés (capital)	
TOTAL EMPLOIS	3 501 130

Capacité d'autofinancement	103 484
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	103 484
Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	70
Apports comptes courants	6
Augmentation des capitaux propres	2 502 500
Subvention investissement	
Emprunts réalisés	
TOTAL RESSOURCES	2 606 060


VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

(différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés)
a diminué de **895 070**

Augmentation actif circulant	907
Etat, TVA, Autres taxes	907
Diminution des dettes	
TOTAL	907

Diminution actif circulant	
Augmentation dettes	937 299
Fournisseurs et comptes rattachés	5 420
Autres dettes	931 879
TOTAL	937 299


VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

(diff. entre l'actif se renouvelant souvent et les dettes non financières)
a diminué de **936 392**

Augmentation de la trésorerie	41 322
Disponibilités	41 322

Diminution de la trésorerie	
------------------------------------	--


VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)
a augmenté de **41 322**



Liasse fiscale

Exercice ouvert le	31/12/20	et clos le	31/12/21	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SARL GROUPE VERDEMOBIL 10 RUE AUGUSTIN FRESNEL 85600 MONTAIGU-VENDEE					
SIRET 8 9 4 1 4 4 9 7 1 0 0 0 1 3			Mél : admin@verdemobil.com		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					

Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées		Activités des sociétés holding		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		104 833	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> <input type="checkbox"/>			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
		Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i> <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)					
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom / Adresse		
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>					
Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouvez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
GROUPE Y BOISSEAU 52 RUE JACQUES YVES COUSTEAU BAT A 85000 LA ROCHE-SUR-YON					
Tél : 0251622201			Tél :		
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 07/04/22 Lieu : MONTAIGU-VENDEE		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : Gérant KHAIRALLAH PHILIPPE		
Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :					

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres			b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e				
							f				
							g				
							h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j				
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements				
1	2	3	4	5	6	7	8				
KHAIRALLAH KHAIRALLAH PHILIPPE 16, Rue des Primevères 85260 L'HERBERGEMENT			1000	2021	49 929						
J DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%						
							0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
					MVLТ imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLТ réalisée au cours de l'exercice						
					MVLТ restant à reporter						
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et reçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise : <u>SARL GROUPE VERDEMOBIL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>10 RUE AUGUSTIN FRESNEL 85600 MONTAIGU-VENDEE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>0</u>			
Numéro SIRET* <u>8 9 4 1 4 4 9 7 1 0 0 0 1 3</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 31/12/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
AC I I F I M M O B I L I S A T I O N S I N C O R P O R E L L E S	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	AC I I F I M M O B I L I S A T I O N S F I N A N C I E R E S (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations		CU	CV	3 501 060	
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	3 501 060	
AC I I F C I R C U L A N T	S T O C K S *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
C R É A N C E S	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	907	
D I V E R S	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	41 322	
C o m p t e s d e r é g u l a r i s a t i o n	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	42 229	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	3 543 289	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		SARL GROUPE VERDEMOBIL		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2 502 500.....)			DA	2 502 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	103 484		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	2 605 984		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	6		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 420		
	Dettes fiscales et sociales			DY	53 129		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	878 750		
Compte régul.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	937 306			
Ecart de conversion passif *			ED	TOTAL (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 543 289			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	486 056		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE VERDEMOBIL		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		FA	FB			
		FD	FE			
		FG	FH			
		FJ	FK			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FC		
	Production vendue {	biens *			FD	
		services *	300 000		FE	
	Chiffres d'affaires nets *	300 000		FH	FI	300 000
	Production stockée *				FL	300 000
	Production immobilisée *				FM	
	Subventions d'exploitation				FN	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FO	
	Autres Produits (1) (11)				FP	
					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	300 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	18 197	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	998	
	Salaires et traitements *			FY	142 229	
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	161 424	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	138 576	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	21	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	21	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-21	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	138 555	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL GROUPE VERDEMOBIL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières	HY
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *	HP
			{ - Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		SARL GROUPE VERDEMOBIL						Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
					1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
							2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations gales, agencts*, aménagements des constructions			[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3		KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W	3 501 060		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ		LR		LS	3 501 060		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	3 501 060		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
					1		2		3		
									4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY		NG		NH		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	3 501 060
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	3 501 060
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	3 501 060	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE VERDEMOBIL	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
------------------------------------------------------	---------------------------------------------

Exercice N clos le 31/12/2021

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL GROUPE VERDEMOBIL</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH			
TOTAL I			RK		RM		RN		RO			
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL II			QU		QV		QW		QX			
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		
Frais établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL					NM					NO
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *										
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP		SR			

Désignation de l'entreprise SARL GROUPE VERDEMOBIL Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF		
		UG	UG	UH		
		UJ	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : <u>SARL GROUPE VERDEMOBIL</u>				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	907		907				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR									
Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX		VT	907	VU	907	VV					
RENVUOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 420		5 420						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 058		8 058						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	35 071		35 071					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	10 000		10 000					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	878 750		427 500		451 250				
Groupe et associés (2)		VI	6		6						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	937 306	VZ	486 056		451 250				
RENVUOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE VERDEMOBIL		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31/12/2021	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE	
								WA	103 484
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	35 071
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %								I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	5 498	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	144 053
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								WU	
Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								WH	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								WW	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								WB	
Majoration d'amortissement*								I6	
Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art.44 sexies A)		L5	
ZFU-TE (art. 44 octies A)		ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 <i>tridécies</i>)		PA	
Bassin urbain à dynamiser (art.44 <i>quodécies</i>)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 <i>duodécies</i>)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art.44 <i>quaterdécies</i>)		XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindécies</i>)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 <i>septdécies</i>)		PB	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> A)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 <i>decies</i> E)		YH	1 100	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> C)		YC		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> D)		YD		
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 <i>decies</i> F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)		YL					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								XI	142 953
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*								ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	142 953

Désignation de l'entreprise <u>SARL GROUPE VERDEMOBIL</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL GROUPE VERDEMOBIL</u>											Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD				ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE						
	TOTAL I	ØF				ZF						
					Dividendes	ZG						
					Autres répartitions	ZH						
					Report à nouveau							
					(NB : le total I doit être égal au total II)							
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des (biens pris en crédit bail			J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	375				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	17 182				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV					
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	640				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	18 197			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	998				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	998			
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	60 000				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 668				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)						ØB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%				
	- Numéro de centre agréé *	XP						ZR				
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <u>SARL GROUPE VERDEMOBIL</u>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)	
⑦				⑧	⑨	19 %		15 % ou 12,8 %
							⑪	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨								
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE VERDEMOBIL

Néant *Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,80 % ^② .Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ^①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ^①^① Entreprises soumises à l'IS^② Entreprises soumises à l'IR**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ^①	Moins-values à 12,80 % ^②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ^③	Solde des moins-values à 12,80 % ^④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ^①	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ^⑤	Solde des moins-values à reporter col. $\textcircled{6} = \textcircled{2} + \textcircled{3} - \textcircled{4} - \textcircled{5}$ ^⑥
	À 19 % ou à 15 % ^②	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ^③	À 15 % ou 19 % ^④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE VERDEMOBIL				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE VERDEMOBIL												Néant <input type="checkbox"/> *																	
Exercice ouvert le :31/12/2020.....				et clos le :31/12/2021.....				Durée en nombre de mois		1		2																	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																													
Effectif moyen du personnel * :										YP																			
Dont apprentis										YF																			
Dont handicapés										YG																			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL																			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																													
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA		300 000																	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK																			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL																			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT																			
TOTAL 1										OX		300 000																	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH																			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																			
Subventions d'exploitation reçues										OF																			
Variation positive des stocks										OD																			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI																			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																			
TOTAL 2										OM																			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																													
Achats										ON																			
Variation négative des stocks										OQ																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR		18 197																	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS																			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW																			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY																			
TOTAL 3										OJ		18 197																	
IV - Valeur ajoutée produite																													
Calcul de la Valeur Ajoutée										(Total 1 + total 2 - total 3)		OG		281 803															
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA		281 803																	
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.																													
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																													
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV		X																							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX		300 000		Effectifs au sens de la CVAE *		EY																			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX																									
Période de référence				GY		3		1		/		1		2		/		2		0		2		0		2		1	
Date de cessation				HR				/				/																	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																													

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

8 9 4 1 4 4 9 7 1 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL GROUPE VERDEMOBIL

ADRESSE (voie)

10 RUE AUGUSTIN FRESNEL

CODE POSTAL

85600

VILLE

MONTAIGU-VENDEE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

KHAIRALLAH

Prénom(s)

PHILIPPE

Nom marital

KHAIRALLAH

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

1 000,00

Naissance :

Date

18/07/1979

N° Département

99

Commune

ZALKA

Pays

Liban

Adresse :

N°

16

Voie

, Rue des Primevères

Code Postal

85260

Commune

L'HERBERGEMENT

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET : 8 9 4 1 4 4 9 7 1 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL GROUPE VERDEMOBIL

ADRESSE (voie) 10 RUE AUGUSTIN FRESNEL

CODE POSTAL 85600 VILLE MONTAIGU-VENDEE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SAS Dénomination VERDEMOBIL BIOGAZ

N° SIREN (si société établie en France) 502002261 % de détention 100,00

Adresse : N° 10 Voie Rue Augustin Fresnel

Code Postal 85600 Commune MONTAIGU VENDEE Pays France

Forme juridique SCI Dénomination VERDEMOBIL REAL ESTATE

N° SIREN (si société établie en France) 894692722 % de détention 99,00

Adresse : N° 10 Voie Rue Augustin Fresnel

Code Postal 85600 Commune MONTAIGU-VENDEE Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SARL GROUPE VERDEMOBIL

Numéro de siret 89414497100013

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**

(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	89414497100013	6420Z
SARL GROUPE VERDEMOBIL 10 RUE AUGUSTIN FRESNEL 85600 MONTAIGU-VENDEE	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	142 953
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 €x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		38 120
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 28,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	104 833
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
BÉNÉFICE IMPOSABLE AU TAUX NORMAL À 28,00 %		104 833
BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 % ET/OU 28 %		142 953

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Assemblons nos compétences pour développer votre réussite

-  Expertise comptable
-  Conseil
-  Audit
-  Social et paie
-  Juridique
-  Services aux entreprises
-  RSE
-  RGPD
-  Externalisation RH



8 bureaux à votre service

SIÈGE SOCIAL : NIORT

53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT

Tél. : 05 49 32 49 01

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas
Poitou - BP20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE
Cedex

Tél. : 02 51 69 06 10

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A - BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. : 02 51 62 22 01

LUÇON

53 avenue Émile Beaussire
BP 243
85400 LUÇON

Tél. : 02 51 56 02 78

NANTES

3 chemin du
Pressoir Chênaie
44100 NANTES

Tél. : 02 40 47 62 44

PARIS

33 Rue de la Plaine
75020 Paris

Tél. : 01 43 79 70 08

POITIERS

Téléport 1 - @7 bis
Avenue Galilée - BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex

Tél. : 05 49 49 49 10

TOURS

Parc Equatop
59 rue du Mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Tél. : 02 47 71 50 00

GROUPE VERDEMOBIL
Société à responsabilité à associé unique
au capital de de 2.502.500,00 euros
Siège social : 10 rue Augustin Fresnel, 85600 MONTAIGU-VENDEE
RCS LA ROCHE-SUR-YON N° 894 144 971

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux,
Le 30 juin,
A 14 Heures,

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Philippe KHAIRALLAH, demeurant 16 rue des Primevères, 85260 L'Herbergement,
Né le 18 juillet 1979 à ZALKA (LIBAN),
Marié avec Madame Mirella NADER sous le régime de la séparation de biens pure et simple soumis
au droit belge aux termes d'un contrat de mariage reçu le 14 septembre 2009 par Maître Jacques
WATHELET Notaire à WAVRE préalablement à son union célébrée à la Mairie de AUDERGHEM
(BRUXELLES - BELGIQUE) le 25 septembre 2009
Ce régime modifié depuis aux termes d'un contrat de constitution d'une société d'acquêts reçu par
Maître Jacques WATHELET, Notaire à WAVRE, le 30 Mai 2013,
De nationalité belge,
Résident Français au sens de la réglementation fiscale,

**En qualité d'associé unique et cogérant de la SARL GROUPE VERDEMOBIL, propriétaire de la
totalité des 1000 parts sociales composant le capital social de la société,**

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de cogérant de la Société, l'associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du code de commerce et est donc
dispensée de l'obligation d'établir le rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L.
232-1 IV du code de commerce modifié par la loi n°2018-727 du 10 août 2018.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2021,
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- Nomination d'un commissaire aux comptes,
- Rémunération de la cogérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31
décembre 2021, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les
opérations traduites dans ces comptes.



L'Associé unique prend acte, conformément à l'article 233 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

L'Associé unique donne quitus entier et définitif à la gérance de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 103.483,71 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 103.483,71 euros

Affectation

A la réserve légale : 5.175,00 euros

Le solde en totalité au compte « Report à nouveau » : 98.308,71 euros

Qui s'élèvera ainsi à la somme de 98.308,71 euros.

En vertu de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice, l'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique gérant, en annexe aux présentes.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, nomme, en qualité de Commissaire aux Comptes la SARL ADECIA AUDIT, Commissaire aux comptes, dont le siège social est ZAC Bell, Rue Paul Emile Victor, 85000 LA ROCHE-SUR-YON, immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON N°418 908 927 pour une durée de six années savoir jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le Commissaire aux Comptes ainsi nommé a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont conférées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique approuve la rémunération nette perçue par le Cogérant, Monsieur Philippe KHAIRALLAH pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 qui s'élève à la somme de 49 929 euros outre la prise en charge par la Société des Cotisations sociales obligatoires et facultatives ainsi que les cotisations de retraite, de mutuelle et de prévoyance, ainsi que la CSG et CRDS attachées à cette rémunération.

En outre, la gérance pourra prétendre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique approuve la rémunération nette perçue par la Cogérante, Madame Mirella NADER épouse KHAIRALLAH pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 qui s'élève à la somme de 49 889 euros outre la prise en charge par la Société des Cotisations sociales obligatoires et facultatives ainsi que les cotisations de retraite, de mutuelle et de prévoyance, ainsi que la CSG et CRDS attachées à cette rémunération.

PK

En outre, la gérance pourra prétendre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

SEPTIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires, et en particulier au Président à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

Les présentes devront figurer au registre des délibérations de la société.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le Cogérant associé unique.

L'associé unique cogérant
Monsieur Philippe KHAIRALLAH



GROUPE VERDEMIBIL

**ANNEXE
CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA SOCIETE
ET L'ASSOCIE UNIQUE GERANT**

- Nouvelle(s) convention(s) conclue(s) au cours de l'exercice :

1^{ère} Convention

Cession de titres en date du 31 mars 2021 de la Société VERDEMOBIL BIOGAZ entre la Société GROUPE VERDEMOBIL et Monsieur Philippe KHAIRALLAH associé unique cogérant, prévoyant un paiement du prix à terme et inscrit en Compte courant d'associé de Monsieur Philippe KHAIRALLAH, Identité de la personne contractante : Monsieur Philippe KHAIRALLAH

Personnes concernées : Monsieur Philippe KHAIRALLAH

Objet de la convention : Cession de titres et montant de la créance en compte courant d'associé au 31 décembre 2021 et intérêts au titre de l'exercice.

Modalités financières : au 31/12/2021, le montant du compte courant créditeur dans les livres de la Société était de 878 750 euros correspondant à la créance de Monsieur Philippe KHAIRALLAH à l'égard de la société suite à la cession des titres de la société VERDEMOBIL BIOGAZ.

Le montant des intérêts reçus au titre de l'exercice s'élève à 0 euro.

Pour mention en annexe de la décision de l'associé unique d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021



GROUPE VERDEMOBIL
Société à responsabilité à associé unique
au capital de de 2.502.500,00 euros
Siège social : 10 rue Augustin Fresnel, 85600 MONTAIGU-VENDEE
RCS LA ROCHE-SUR-YON N° 894 144 971

**EXTRAIT DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 103.483,71 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 103.483,71 euros

Affectation

A la réserve légale : 5.175,00 euros

Le solde en totalité au compte « Report à nouveau » : 98.308,71 euros

Qui s'élèvera ainsi à la somme de 98.308,71 euros.

En vertu de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice, l'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Certifié conforme
Le Gérant associé unique
Monsieur Philippe KHAIRALLAH

